



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5693>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 26-5693

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Correspondant : MME DJEKHIANE Saïda, Chargée de mission procédures de marchés publics

Adresse : 78, rue rue de varenne, 75349 Paris

Coordonnées :

Courriel : bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

Adresse internet : <https://agriculture.gouv.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture et livraison d'articles de coutellerie et matériels d'estampillage et de marquage pour certains personnels du ministère chargé de l'agriculture affectés en services déconcentrés en particulier dans les abattoirs et dans d'autres établissements agro-alimentaires. Le marché est composé de deux lots : -Lot 1 : articles de coutellerie -Lot 2 : articles et ma

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison d'articles de coutellerie et matériel d'estampillage et de marquage pour certains personnels du ministère chargé de l'agriculture affectés en services déconcentrés à l'échelon : - Régional : pour les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) ; - Départemental : pour les directions départementales en charge des territoires (et de la mer) [DDT (M)] et les directions départementales (de l'emploi, du travail et des solidarités et) de la protection des populations [DD (ETS)PP]. Il s'agit d'équiper les agents afin de leur assurer une protection optimale dans l'exercice de leurs missions.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : A titre indicatif, le montant estimatif pour les deux lots sur la durée totale de l'accord-cadre qui est de 4 ans est fixé à 49 000 € HT soit 58 800 € TTC.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre (24) mois, hors reconduction(s) éventuelle(s). L'accord-cadre est reconductible par tacite reconduction pour une (1) période de vingt-quatre (24) mois, sauf dénonciation expresse de la personne publique, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la date d'expiration du marché. La durée maximale de l'accord-cadre est de quarante-huit (48) mois, reconductions comprises. La durée de l'accord cadre court à compter de la date de notification.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents

concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux listés dans le règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Services associés : 20%
- Performance de l'offre en matière de protection de l'environnement : . Ecoconception des matériaux et optimisation des techniques de fabrication . Durabilité et réparabilité des matériels : 10%
- Prix : 70%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/02/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DGAL-2025-078

Renseignements complémentaires : L'accord-cadre est mono-attributaire pour chacun des deux lots. L'accord-cadre est à prix unitaires et s'exécute sans minimum par l'émission de bons de commande pendant toute la durée du marché. Les prix des deux lots sont arrêtés dans l'annexe « bordereau des prix unitaires (BPU) » de chaque acte d'engagement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres sont à remettre en utilisant le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Articles de coutellerie

Etendue ou quantité : Le montant estimatif pour le lot 1 sur la durée totale de l'accord-cadre (4 ans) est fixé 38 000 € HT soit 45 600 € TTC. L'accord-cadre est conclu sans minimum. Le montant maximum du lot 1 correspond au montant estimatif multiplié par deux.

- **Lot(s) 2** - Articles et matériels d'estampillage et de marquage

Etendue ou quantité : Le montant estimatif pour le lot 2 sur la durée totale de l'accord-cadre qui est de 4 ans est fixé à 11 000 € HT soit 13 200 € TTC. L'accord-cadre est conclu sans minimum. Le montant maximum du lot 2 correspond au montant estimatif multiplié par deux.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2026